

CONCERTATION RN 31 octobre 2025

Habitante de Jonquieres, présente à la réunion publique du 18 septembre 2025 à Jonquieres, voici le fruit de mes remarques sur le grand document reçu et ma proposition.

- La RN est l'axe Est-Ouest entre Reims et Rouen. Le petit tronçon dont il s'agit ici doit s'inscrire dans ce grand projet dont j'entend parler depuis 46 ans.
Ce n'est pas seulement un « trait-d'union » comme indiqué en page 4 (de l'éditorial de Mr le Préfet)
- En page 5, en ce qui concerne les itinéraires de substitution et leur tracé, qui finance ?
- En page 14, il semble que les études datent de plus de 3 ans....
- En pages 15 et 23, l'échangeur routier RN31/RD1131 tient-il compte de la nouvelle ZAC d'Aiguisy qui ne figure pas sur la photo page 23 ?(De quand date-t-elle ?)
(cf. 15 dossier d'aménagement ref :3-ZAC-Aiguisy-rapport de présentation)
Ces ZAC(Aiguisy) et ZEA (bois de plaisance) sur 126ha+23ha, (Stokomani, Chanel, Matra électronique, OPmobilityH2Power + **doublement zone « fortes terres »**) génèrent plusieurs milliers d'emplois (donc de voitures) et de camions. Il suffit de regarder la photo que je joins, prise en aout 2024 et qui figure sur google earth.
- **Page 30, le rond-point RN31/RD98, peut-être conservé (accès des camions de la zone « fortes terres » possible sur la RN31) et interdiction aux camions de la RD 98 au nord de la RN31, (autorisation aux engins agricoles), car elle longe une grande exploitation maraîchère qui ne peut s'accommoder d'un tel trafic qui peut être absorbé par la RD 36. Nécessité d'un réaménagement au niveau de la ferme d'Aiguisy, croisement en épingle à cheveux RD36E/RD36.**
- Page 44 VARIANTE A
Inutilité de cette voie à 110km/h, variante trop chère (tableau page 23) et trop consommatrice de terres agricoles dans cette zone qui veut rester agricole (15.4ha tableau page 58)
Elle complique fortement la vie agricole et rurale de ce tronçon qui en l'état actuel permet la circulation inter villages (Lachelle, Le Meux via Jonquieres). Ces accès nord sud sont indispensables.
- **Page 45 VARIANTE B**
Cette variante à modifier un peu, me paraît la meilleure avec les aménagements cités plus haut (remarque sur page 30) à savoir ; interdiction aux camions de la RD 98 au nord de la RN31(autorisation aux engins agricoles), rond-point RN31/RD98 conservé, permettant entre autre l'accès des camions en provenance de la zone « Fortes-terres ». Réaménagement et recréation sur le carrefour RN31/RD36 permettant l'accès des camions aux 2 sens de circulation de la RN31.
Création d'un itinéraire de substitution entre la sortie Varanval par Boucquy vers le nouveau carrefour RN31/RD36.
Agrandissement indispensable de l'ouvrage d'art de l'échangeur RN31/RD1131 permettant une plus grande fluidité entre A1 et Reims.

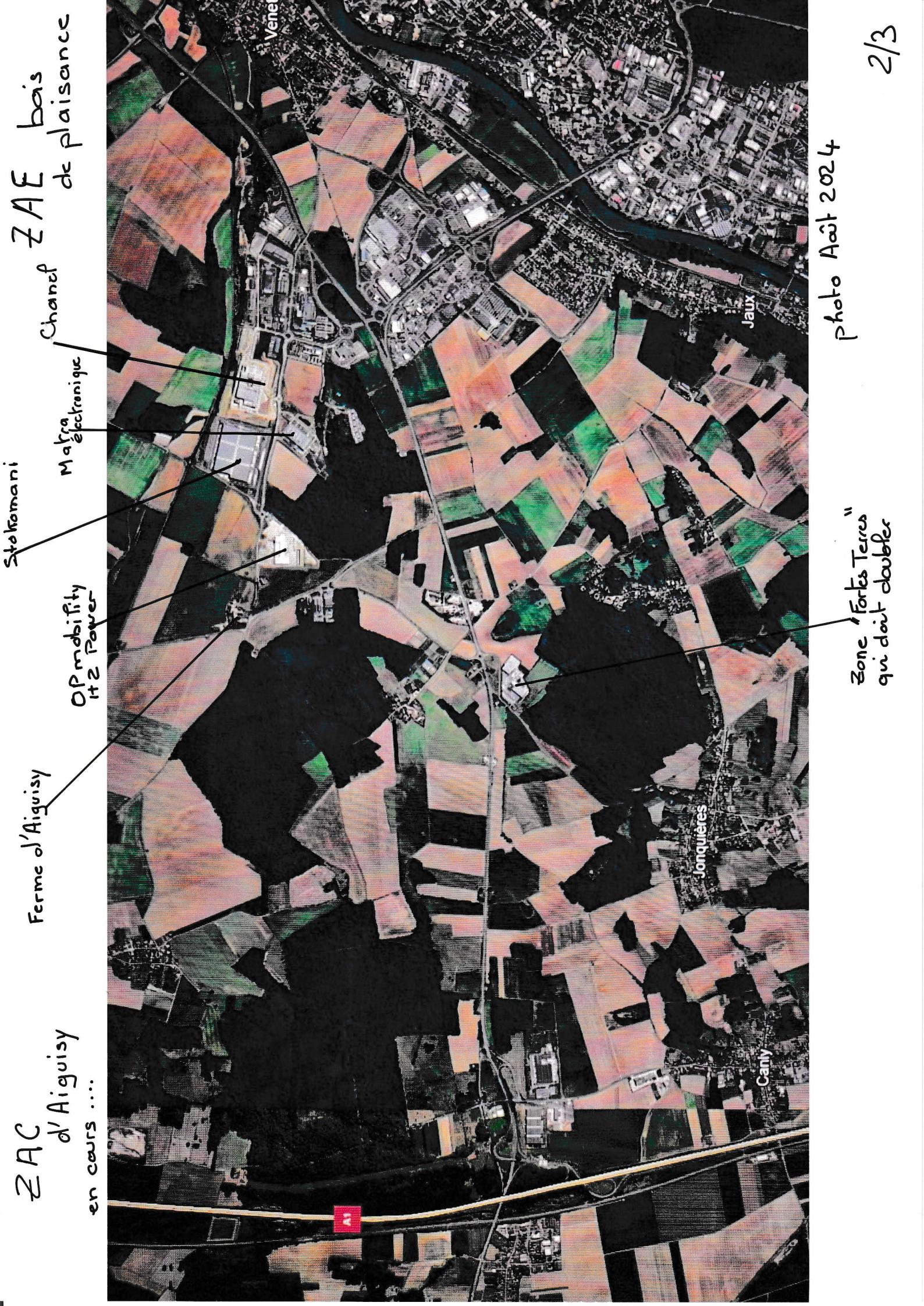
Ci-joint un schéma de la variante B modifiée.

NB : Page 49 erreur d'appellation du carrefour RN31/RD1131 qui est en fait : RN31/RD36.

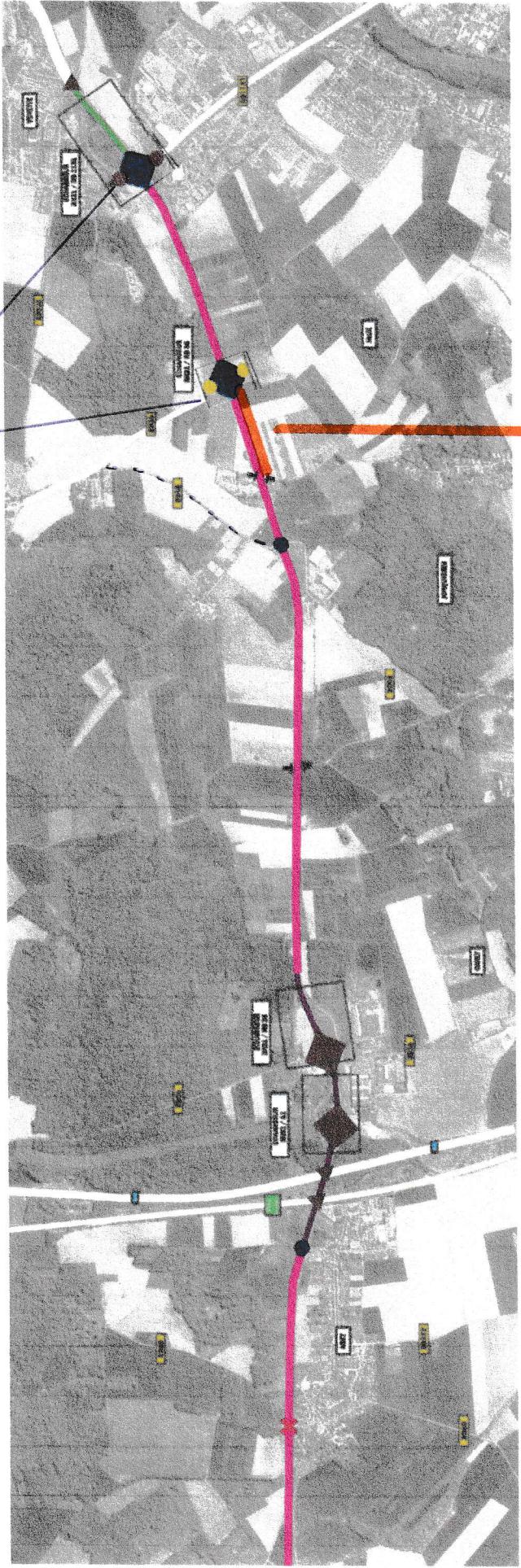
Merci d'enregistrer mes remarques.

Christine DESNOUES desnoues@desnoues.fr

Habitante de Jonquieres.



Proposition de variant B modifiée



sse (110 km/h)
ondaire (80 km/h)
de substitution) (80 km/h)

Infrastructures existantes
Carrefour supprimé
Carrefour réaménagé
Carrefour créée!
RD 98rd interdite aux camions
autorisée aux véhicules agricoles
échelon d'linéaire de substitution

Carrefour conservé
Carrefour dénivelé sans échange
Carrefour dénivelé avec échanges
Carrefour plan

— — — RD 98rd interdite aux camions
— — — autorisée aux véhicules agricoles
— — — échelon d'linéaire de substitution

DE PART ET D'AUTRE DE L'ECHANGEUR
AVEC L'A1 : 2X1 VOIE

AIRE : 2X2 VOIES AVEC CARREFOURS
N POSSIBLE DES VÉHICULES LENTS

